

Service de collecte des déchets de jardin en bac : mise à jour de la tarification

A partir du 1^{er} janvier, le service de collecte des déchets de jardin en bac individuel, est au même tarif pour toutes et tous les usagers du Smectom du Plantaurel.

Les habitants des communes de l'ancienne Communauté de communes de Foix utilisant ce service optionnel et payant étaient, jusqu'en décembre 2020, collectés sur les bases d'un abonnement souscrit auprès de l'intercommunalité. Désormais, ils devront souscrire leur abonnement auprès du Smectom et ont jusqu'à fin janvier pour le faire.

En décembre 2020, le syndicat a envoyé un courrier à chaque possesseur d'un bac dédié aux déchets de jardin afin de les informer des nouvelles conditions tarifaires et pour leur indiquer la marche à suivre pour se réabonner : à l'aide du formulaire joint ou via le site internet smectom.fr.

« L'objectif de cette campagne, au-delà de la mise à jour des bases de données usagers, est d'établir une équité au niveau des territoires pouvant bénéficier de ce service » explique Florence ROUCH, Présidente du Smectom du Plantaurel.

« Les usagers de la collecte des déchets de jardin en bac qui n'auraient pas reçu le courrier en décembre sont invités à contacter rapidement nos services de Cadirac au 05 34 09 84 40 afin d'obtenir le formulaire d'abonnement. Pour information, les bacs présentés à la collecte sans abonnement auprès du Smectom seront immanquablement retirés.

Si vous ne souhaitez pas continuer à utiliser ce service ou si vous voulez simplement rendre un bac, une procédure très simple est également détaillée dans le courrier. »

Actuellement, le tarif du service est de 33€30 par an et par bac. Il est voté chaque année en Comité syndical et peut donc évoluer.